Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 022-212200448-20260306-D2602-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE COETMIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COETMIEUX

SEANCE DU 6 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Coëtmieux, sous la présidence de Monsieur TIREL Dominique.

Date de la convocation : 02/03/2026

Etaient présents : TIREL Dominique, BAUMONT Sébastien, HAQUIN Laurence, MENIER Michel, PECHEUR Virginie, REVEL Paul, GAUTHIER Jean-Paul, BERTRAND Daniel, MADEC Isabelle, LEPAGE Christelle, KERANGUYADER Erwan, ROHON David, LE MOUNIER Jean-Marie, PURON Muriel, FLAGEUL Nadine, HOUDMON Judith, LE GLATIN Lydie

Absent excusé : Madame GERARD Géraldine donne pouvoir à Monsieur BAUMONT Sébastien
Absent : Monsieur BARBO Jean-Luc
Secrétaire de séance : Monsieur BAUMONT Sébastien

Objet : 7.1 Affectation du résultat 2025 **D2602**

Le Conseil Municipal a adopté le compte financier de l'exercice 2025 en date du 6 mars 2026 (délibération D2601),

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un excédent d'exploitation de **296 571,46 €**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

. Résultat au 31.12.2025 :	282 410,36 €
. Excédent reporté de 2024	14 161,10 €
. Résultat à affecter :	296 571,46 €
. Affectation au compte 1068 : (Section d'investissement)	**290 000.00 €**
. Excédent de fonctionnement reporté :	**6 571,46 €**

VOTE : 18
- **POUR : 18**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à COËTMIEUX, les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique TIREL

Secrétaire de séance
Sébastien BAUMONT